



# Les outils et leur place dans le processus d'évaluation

Atelier n°8, Cnsa le 12 février 2009

## Unapei : présentation

- **L'Unapei est une structure fédérative qui représente :**
  - **60 000 familles, 750 Associations**
  - **2 800 établissements et services spécialisés accueillant 180 000 personnes handicapées, enfants et adultes**
  - **75 000 professionnels de l'accompagnement**

## Les outils et leur place dans le processus d'évaluation



- **La place des outils dans le projet d'accueil et d'accompagnement de la personne handicapée mentale à travers la mise en place du modèle MAP (Modèle d'Accompagnement Personnalisé) de l'Unapei.**

## L'objectif de cet outil MAP (création décembre 2000)



- **Produire de la connaissance, évaluer les besoins d'accompagnement de la personne handicapée mentale pour que la spécificité de cette population soit reconnue et que l'accompagnement qui leur est proposé soit le plus possible adapté à leurs besoins**
- **Un point de départ pour l'Unapei à la création de ce référentiel était le constat que la grille Aggir n'était suffisante pour les personnes handicapées mentales.**

## Une description rapide du modèle

- **MAP permet de faire un état des lieux autour de 36 items (qui couvrent les différents aspects et moment de la vie quotidienne)**
- **Les items sont regroupés en 5 thèmes : pôle sensoriel, activités domestiques et sociales, activités mentales et corporelles, relation et comportement, aptitudes observées dans l'exercice d'activités (→ compléter la grille Aggir pour retrouver les spécificités du handicap mental)**

## Une description rapide du modèle (suite)

- Une méthode qui se veut simple, souple d'utilisation, pas chronophage et qui permettent aux équipes des ESMS d'élaborer et d'objectiver plus facilement le projet d'accompagnement de la personne (→ création un guide pratique pour aider à l'utilisation du modèle)

## Le processus d'évaluation et la place du modèle MAP



- **Le processus d'élaboration d'un projet d'accompagnement (schématiquement) :**
  - **Phase 1 : Recueillir auprès de la personne ses attentes et ses besoins**
  - **Phase 2 : Évaluer ses besoins d'accompagnement (à travers le MAP) en équipes pluridisciplinaire**
  - **Phase 3 : Fixer des objectifs (vis-à-vis des phases 1 et 2)**
  - **Phase 4 : Restituer à la personne et son représentant légal**
  - **Phase 5 : Mettre en œuvre, coordonner et suivre le projet (en lien avec la personne)**

## Les principes du modèle MAP de l'Unapei

- **Une personne qui doit rester actrice de son projet**
- **L'outil permet de donner une trame pour affiner/réajuster le projet d'accompagnement de la personne :**
  - **coordonner et orienter les actions**
  - **avoir un langage commun (notamment une base commune de réflexion entre les différents professionnels)**



## Les principes du modèle MAP de l'Unapei

- **L'outil et son logiciel Ad-hoc (Arcade) permet également à un niveau collectif de déterminer pour chaque personne une échelle de besoin en matière d'accompagnement (définition d'un profil MAP en complément de celui d'AGGIR) :**
  - **pour organiser la planification de l'offre de services des Ets**
  - **réajuster le projet d'établissement en fonction des besoins des personnes**



## Le bilan du modèle MAP

- **Une large utilisation dans le réseau Unapei (et au-delà) : formation de plus de 4000 professionnelles et dans « presque » toutes les associations de l'Unapei**
- **Pour en savoir plus : [www.unapei.org](http://www.unapei.org)**